

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Agrégats du Centre Recycling sur la commune principale de l'AIOT 34 route de la guerche 18150 CUFFY.

La référence de votre dossier est A-3-Q3NJZMCDC et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/07/2023 à 11h57 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **43241578400102**

Organisme : **IDRA ENVIRONNEMENT**

Fonction : **Chargée d'études**

Personne morale

N° SIRET **50762603400049**

Raison sociale **AGREGATS DU CENTRE RECYCLING**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

34 ROUTE DE LA GUERCHE

18320 COURS LES BARRES

Signataire

Qualité : **Directeur du développement**

Référent

Fonction : **Chargée d'études**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Agrégats du Centre Recycling**

Description des activités :

La société Agrégats du Centre Recycling souhaite ouvrir une installation de collecte de déchets non dangereux via l'installation de bennes étanches pour l'accueil de déchets professionnels (rubrique 2710) mais également la déclaration d'une aire de transit de déchets non inertes non dangereux inertes. Cette aire de transit est déjà existante. Elle avait probablement été déclarée en 2008 lors de la création de la société. La préfecture tout comme Agrégat du Centre Recycling n'ont pas trace de cet déclaration initiale. Un arrêté de prescriptions complémentaires en date du 08 avril 2019 a pourtant été émis concernant cette activité. Afin de régulariser la situation administrative du site, la déclaration est réalisée à nouveau pour cette rubrique et complétée par l'ajout de la rubrique 2710.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

34 route de la guerche

18150 CUFFY

X : 703393

Y : 6656659

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **18320 COURS LES BARRES**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

| Rubrique | Alinéa | Libellé des rubriques | Quantité totale | Régime | Précisions |
|----------|----------|--|--|--------|--|
| 2710 | 2710-2-b | Collecte de déchets apportés par le producteur initial | Volume susceptible d'être présent 299 m3 | DC | Bennes étanches Déjà déclaré précédemment (cf arrêté complémentaire). Arrêté initial non retrouvé dans les archives de la société et de la préfecture. |
| 2517 | 2517-2 | Station de transit de produits minéraux autres | Superficie de l'aire de transit 9804 m2 | D | |

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Il n'y aura pas de déchets résidus d'exploitation sur site autre que ceux accueillis dans le cadre de la déclaration. Ces derniers seront triés puis envoyé dans des filières agréées en fonction de leur nature.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Bassin de l'ICPE voisine mis à disposition**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

extincteur sur site dans les engins accès bassin Agrégats du Centre pour les services de secours

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

| Nom de l'autorisation ou de la déclaration | Date de dépôt | Organisme en charge de l'instruction |
|---|----------------------|---|
| Arrêté préfectoral complémentaire n°2019-0387 du 08 avril 2019 | 08/04/2019 | DREAL |
| L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement) | | |

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat_agregat.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

AdCR_cadastre.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

985_050623-50ADCR_Cours.pdf